

Union syndicale Solidaires Gers

1 impasse Fermat 32 000 AUCH solidaires32@orange.fr - 144 bd de la Villette - 75019 Paris www.solidaires.org

PRISE DE PAROLE Solidaires 8 octobre 2015

Durant toute cette année, les salarié-es et retraité-es sans emplois, se sont mobilisé-es à plusieurs reprises dans divers secteurs professionnels pour exprimer leur exaspération grandissante face à une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader et pour exiger une autre répartition des richesses qu'ils produisent. Ici dans le Gers les luttes fleurissent : les salariés d'ECOCERT, les facteurs de Vic Fezensac, les agents de la bibliothèque d'Auch, et tout dernièrement les salariés de la polyclinique de Gascogne par leurs luttes ont démontré qu'il n'y a pas de fatalité. C'est en luttant que les salariés peuvent améliorer leurs conditions de travail et de vie ! BRAVO, ils et elles nous montrent la voie !

Pendant ce temps là le gouvernement Valls/Hollande, le MEDEF, les économistes libéraux de droite comme de « gauche », ne cessent de fustiger la soi-disant rigidité des salaires, comme celle du marché du travail.

On serait trop grassement payé-es, ce serait de la faute des salarié-es si les entreprises ne gagnent pas assez de parts de marché sur les capitalistes concurrents.

Soyez moins rigides, acceptez le gel, la baisse de vos salaires, que diable ! cela s'appelle des reculs sociaux !

Alors, Ils veulent s'attaquer au code du travail et inverser les normes ...

Le droit du travail relève du Parlement.

C'est 110 ans d'histoire qui sont en jeu. Notre pays a séparé le ministère de l'économie et le ministère du travail en 1906. Ce fut un grand progrès historique : car il s'agissait de dire que la construction du droit du travail devait échapper aux exigences sans cesse plus avides de l'économie, des chefs d'entreprise.

Le code du travail est une construction sur un siècle. Il exprime cent ans de luttes et de larmes, de sueur et de sang. Chaque alinéa exprime des rapports de force sociaux : il ne peut être ré-écrit par une commission arbitraire.

Mais personne ne peut croire qu'il soit « trop gros » ou encore moins « illisible ».

Le code du travail est beaucoup plus court et plus lisible que les 8 armoires des 700 conventions collectives : mais dès que le patronat écrit, il complique et rallonge tout. Tandis qu'avec le code du travail, guère plus de 10 lois servent aux prud'hommes.

Un bon code du travail fort et précis garantit salaires horaires et emplois. Un code du travail affaibli, passé à l'acide, accroît précarité, travailleurs pauvres et chômeurs.

La protection face au licenciement est un droit de l'homme.

La qualité du code du travail, c'est ce qui permet de mesurer l'indice de développement d'une civilisation. Alors nous le défendrons c'est entre autres ce que nous avons dit hier au Préfet (dir cab) !

Toujours moins pour les salarié-es...

Depuis les années 80, le partage des profits **c'est toujours plus pour la rémunération du capital, toujours moins pour la rémunération du travail** Et, dans la fonction publique, le gel du point d'indice continue de sanctionner les fonctionnaires. Et les salaires réels dans le privé et dans le public baissent depuis la crise.

Au nom de la compétitivité, le MEDEF mène une offensive permanente sur la réduction du « coût » du travail.

Pour l'an prochain, les entreprises ont prévu **des budgets d'augmentation pour les salaires historiquement bas ! Près de sept entreprises sur dix disent ne prévoir que des augmentations individuelles pour les cadres.** Pour les non cadres, une entreprise sur deux prévoit de recourir à un mix d'augmentations individuelles et générales.

Quant à l'inégalité salariale femmes/hommes, **le salaire net mensuel en équivalent temps plein des femmes est inférieur de 19,7 % à celui des hommes.**

... et toujours plus pour les grands patrons et les actionnaires

En 2014, les rémunérations des dirigeants du CAC 40 ont progressé de 10%, grâce à l'augmentation des attributions d'actions et d'options.

Les rémunérations globales de ces dirigeants, atteignent le chiffre vertigineux de 153 millions d'euros, en hausse de 10,1% par rapport à 2013.

Désidément pendant que quelques-uns se goinfrent ... c'est MISERE MISERE ... l'argent ne fait pas le bonheur des pauvres (comme disait Coluche)... convenons ZAN !

Les salarié-es subissent une pression constante : blocage des salaires, précarisation du marché de l'emploi, chantage aux licenciements, chômage de masse (8 millions de chômeurs et chômeuses,) plus de 15 000 sans emplois dans le Gers 10 000 en 2010 15 000 en 2015 +50% sur les 5 dernières années)

Les prochains laissés pour compte dans le Gers ce sont les 300 salariés et familles de la base Intermarché de Lectoure dont les patrons ont décidé la fermeture à la fin de ce mois et ceci, malgré leurs 40 milliards de Chiffres d'affaires en 2014 (+ 10% sur les 2 dernières années) et 67 millions d'euros distribués aux patrons sur un bénéfice net de 74 millions d'euros (sources Intermarché).

ALORS ici nous apportons tout notre soutien :

**aux 300 salariés et famille de la base intermarché de Lectoure
aux salariés et familles de la Comtesse du barry,
et aux 3 000 salariés et familles d'AIR France.**

Parc qu'il y'en marre de cette violence organisée contre les salariés et y'en a marre du cynisme de nos dirigeants!

Nous ne sommes pas des variables d'ajustements pour le profit toujours plus grands de quelque 'uns !

La violence, c'est de ne pas savoir de quoi demain sera fait pour sa famille pour ses enfants ...

la violence, ce sont des nuits courtes à gamberger et parfois sans trouver le sommeil ...

la violence, c'est de perdre son boulot quand les profits sont toujours plus grands !

L'histoire social nous montre que depuis 170 ans, les violences ont bien plus souvent frappé les personnels que les patrons !

Voila ce qu'en disait Jean Jaurès en, 1906 (discours devant la Chambre des députés):

« Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ! Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclats de voix,... ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ; ils décident que les ouvriers qui continuent la lutte seront exclus, [...] Ainsi, tandis que l'acte de violence de l'ouvrier apparaît toujours, la responsabilité profonde et meurtrière des grands patrons, des grands capitalistes, elle se dérobe, elle s'évanouit dans une sorte d'obscurité. »

Au delà de nos frontières, nous, ici dans le Gers affirmons que nous sommes de la même humanité que ces femmes, ces hommes et ces enfants qui fuient la guerre et la misère pour ne pas mourir. Comme eux, nous avons des enfants, nous travaillons, nous aspirons au bonheur et nous savons les efforts nécessaires pour construire nos vies dans un monde où la loi du plus fort est toujours en vigueur. Le sort que l'Europe, celle qui a connu tant de guerres, qui a envoyé tant de réfugiés sur les routes, leur réserve nous révolte. Ensemble, nous demandons : que tous les réfugiés soient accueillis dans des conditions respectueuses de leur dignité.

Dans cette période de casse de nos acquis sociaux, nous déplorons une fois de plus que l'unité syndicale ne soit pas au rendez vous. Certaines organisations préférant accompagner les reculs sociaux.

CONTRAIREMENT à La CGT la FSU et SOLIDAIRE l'UNEF L'UNL qui avec les salariés, les retraités sans emplois, étudiants et lycéen ne veulent pas de ces reculs sociaux ! et le disent ici aujourd'hui en Grève et en manif :

Pas touche au code du travail !

Répartition de la richesse par l'augmentation de nos salaires et des minimas sociaux...

Dans nos entreprises, dans nos services, luttons parce que seule la lutte dans l'unité permet des avancées !

Ici, à AUCH, nous rappelons à celles et ceux qui nous gouvernent, que nous ne les avons pas élu-es pour casser nos droits et enrichir les plus riches ! A bon entendeur salut ! et à bientôt en lutte et dans la rue ! Bonne manifestation.